



# COMMUNIQUÉ

## RBC BANQUE ROYALE MODIFIE SES TAUX HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

**TORONTO, le 18 mai 2011** — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle modifiait son offre spéciale de taux hypothécaire résidentiel cinq ans à échéance fixe et son taux hypothécaire résidentiel cinq ans à échéance fixe affiché, avec prise d'effet le 19 mai 2011.

Les modifications sont les suivantes :

### Hypothèques à taux fixe

Cinq ans – échéance fixe – taux affiché	<b>5,59</b> pour cent	(baisse de 0,10 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe – offre spéciale*	<b>4,44</b> pour cent	(baisse de 0,10 pour cent)

### Offres de taux privilégiés pour les constructeurs - taux fixes\*\*

Cinq ans - échéance fixe :		
Taux garanti jusqu'à 18 mois	<b>4,84</b> pour cent	(en baisse de 0,10 pour cent)
Taux garanti jusqu'à 24 mois	<b>5,04</b> pour cent	(en baisse de 0,10 pour cent)

- 30 -

### Renseignements médias :

Raymond Chouinard, (514) 874-6556

\* Les taux indiqués représentent des taux réduits spéciaux et non pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un taux bonifié, comparez le taux de l'offre spéciale et le taux affiché pour le terme choisi.

\*\* Les taux indiqués représentent des taux réduits spéciaux et non pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un taux bonifié, comparez le taux de l'offre spéciale et le taux affiché pour le terme choisi au moment du décaissement des fonds. Des renseignements supplémentaires sur les modalités et sur la période de garantie des taux sont disponibles par l'intermédiaire des directeurs régionaux des ventes, Marché des entrepreneurs en construction.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.